Guide à l'intention des Sociétés nationales



Comment participer à la préparation de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

> Genève, Suisse 9 - 12 décembre 2019 http://rcrcconference.org/

Introduction

Ce guide présente les **principales étapes du processus préparatoire et contient des conseils pratiques** afin d'aider les Sociétés nationales à bien se préparer à la XXXIII^e Conférence internationale et à contribuer à la réussite de cette session.

La Conférence internationale, l'une des plus grandes plateformes humanitaires au monde, réunit les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les États parties aux Conventions de Genève et d'autres acteurs humanitaires. Pour faire en sorte que la Conférence reflète bien les enjeux humanitaires d'aujourd'hui et de demain, nous vous invitons instamment à participer à sa préparation dès les stades initiaux.

La préparation commence maintenant!

Le processus préparatoire consiste en des **consultations** entre les membres de la Conférence. Il est essentiel au succès de la réunion car il permet de faire remonter les grandes **préoccupations humanitaires du niveau local au niveau mondial**. Plus les Sociétés nationales seront impliquées dans la définition des discussions et des décisions, plus le programme et les résultats de la Conférence seront pertinents. Les consultations suivront le calendrier suivant:

- Consultation sur le document de réflexion et l'ordre du jour:
 - Commentaires et suggestions sur le document de réflexion, d'ici au 12 octobre 2018
 - Projet d'ordre du jour prévu pour décembre 2018
 - Envoi de l'ordre du jour et du programme provisoires (début juin 2019)
- · Consultation sur les résolutions:
 - Diffusion des éléments de résolutions et réception des commentaires (mars-avril 2019)
 - Diffusion des avant-projets de résolutions et des documents de référence; réception des commentaires et de propositions textuelles concrètes (mai-juin 2019)



- Réunion préparatoire conjointe sur les projets de résolutions (juinjuillet 2019)
- Diffusion des documents officiels, c.-à-d. rapports intérimaires, notes de synthèse des commissions, etc. (octobre 2019, 45 jours avant le début de la Conférence)
- Consultation sur les engagements:
 - Examen et approbation des engagements, et proposition de modèles d'engagements concernant des sujets spécifiques (janvier à décembre 2019)
 - Principaux événements et consultations auxquels nous vous encourageons à participer
- Webinaires: organisés pour renforcer la participation des Sociétés nationales et répondre à leurs questions, les webinaires fournissent des indications utiles sur la Conférence, les points de l'ordre du jour et les possibilités de s'impliquer davantage.
- Conférences régionales de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : elles offrent une bonne occasion de renforcer et de promouvoir les priorités régionales.
- Si des réunions régionales sont organisées, veillez à consacrer une session ou une manifestation parallèle aux questions qui seront traitées à la Conférence.
- Nous vous invitons à profiter des autres forums et événements pertinents qui se dérouleront dans votre région pour informer les partenaires potentiels sur la Conférence, partager les dernières informations et recueillir des points de vue supplémentaires.

Dites-nous comment nous pourrions vous aider à préparer la Conférence!

Quels sont les résultats attendus de la Conférence? Comment en faire des outils efficaces de diplomatie humanitaire?

Résolutions:

Les résolutions sont l'instrument par lequel les décisions sont adoptées à la Conférence internationale. Elles font l'objet de consultations au cours des mois précédant la Conférence et sont négociées par ses membres siégeant au Comité de rédaction.

- Le nombre de résolutions est limité; elles doivent être ciblées, concises et appeler à des résultats tangibles et mesurables. En adoptant une résolution, les gouvernements et les composantes du Mouvement prennent des engagements clairs.
- La Conférence s'efforce d'adopter les résolutions par consensus. Si cela se révèle impossible, un vote est organisé conformément au Règlement du Mouvement.

Quels effets peuvent avoir les résolutions?

- Renforcer le soutien des gouvernements aux activités humanitaires et à l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Créer des opportunités de dialogue sur les politiques et les questions humanitaires d'importance pour la mission des Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).
- S'accorder sur de nouvelles politiques.
- Positionner le Mouvement comme un chef de file dans certains domaines, ou créer de nouveaux mandats.
- Renforcer le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales par des partenariats nouveaux ou consolidés (notamment avec les pouvoirs publics).
- Accroître la participation des Sociétés nationales aux organes appropriés (comités, commissions).



Que pouvez-vous faire pour contribuer à l'élaboration des résolutions?

Veiller à ce que votre Société nationale ait développé une **position** sur les thèmes en question en fonction de son expérience.

Réfléchir aux façons dont votre Société nationale pourrait soutenir les résolutions et leur mise en œuvre.

Comprendre les **obstacles actuels** qui s'opposent à la réalisation de progrès dans les domaines couverts par les projets de résolutions, et envisager des moyens de les surmonter.

Avant d'avoir des discussions avec le gouvernement de votre pays, vous poser les questions suivantes : à quels changements votre Société nationale aspire-t-elle ? De quel type de soutien ou de coopération a-t-elle besoin ?

Veiller à fonder vos argumentaires sur des données et des éléments factuels pertinents.

Contribuer (dans la mesure du possible, avec le gouvernement de votre pays) à l'élaboration de **rapports intérimaires** sur des résolutions antérieures de la Conférence.

Engagements:

Vous êtes encouragés à prendre des **engagements** humanitaires à titre volontaire.

- Les engagements portent sur des mesures spécifiques et mesurables destinées à répondre aux besoins humanitaires dans un pays ou une région donné(e). Il pourra s'agir de mesures relatives à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence et/ou à d'autres priorités pas nécessairement liées à une résolution.
- Les engagements sont des outils puissants de diplomatie humanitaire, qui peuvent être utilisés pour entamer ou poursuivre le dialogue avec les autorités publiques et d'autres partenaires humanitaires avant, pendant et après la Conférence.

- Les engagements conjoints entre des Sociétés nationales, des gouvernements et d'autres acteurs humanitaires offrent un mécanisme pour définir des plans, des mesures et des objectifs communs.
- Les membres de la Conférence sont tenus de faire rapport sur les engagements qu'ils ont pris et signés à la XXXII^e Conférence internationale en 2015. Ils utiliseront pour ce faire une plateforme en ligne et un compte d'utilisateur créé à leur intention. Merci de nous contacter si vous n'avez pas encore de compte.

Rendez-vous sur notre site Web pour de plus amples informations sur les différents types d'engagements et les procédures correspondantes.

- Pourquoi œuvrer en consultation avec le gouvernement de votre pays ?
- Lorsqu'une Société nationale et un gouvernement souhaitent élaborer un engagement ensemble, il leur est recommandé d'entamer les discussions bien avant la Conférence pour identifier les sujets de préoccupation et d'intérêt communs et convenir des engagements spécifiques qu'ils prendront à titre conjoint.
- Ce dialogue se poursuit ensuite pendant la Conférence et au-delà, puisque la Société nationale et le gouvernement devront travailler ensemble pour honorer les engagements pris et suivre et examiner les progrès accomplis dans leur mise en œuvre.
- Ce processus facilite la coopération et renforce les relations existantes entre une Société nationale et les pouvoirs publics de son pays.



Les Sociétés nationales et les États sont vivement encouragés à prendre des engagements conjoints.

Comment élaborer des engagements efficacies?

- Impliquez-vous dès le début et prenez en considération les thèmes de la Conférence. Réfléchissez aux questions spécifiques que vous souhaiteriez traiter par le biais d'engagements volontaires.
- Soumettez des engagements « spécifiques » à titre individuel ou collectif, ou signez des engagements « ouverts ».
- Les engagements spécifiques doivent être soumis en ligne dans l'une des langues de travail officielles de la Conférence (anglais, français, espagnol et arabe). Consultez nos modèles/exemples d'engagements, disponibles dans les quatre langues dans la base de données des engagements accessible depuis notre site Web.
- Les engagements ouverts de type « pétition » doivent être soumis via la base de données en ligne, où les auteurs de l'engagement pourront signaler qu'il est ouvert à la signature de tout participant à la Conférence. Tous les participants ont accès à l'ensemble des engagements ouverts à signature dans la base de données.
- Continuez à sensibiliser l'opinion et ralliez des partenaires à votre cause!

Autres résultats possibles?

Pour assurer une réponse adéquate aux préoccupations humanitaires les plus pressantes de notre époque, la Conférence internationale pourrait aboutir à d'autres résultats. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions sur les formes que pourraient prendre ces résultats!

Des questions? Écrivez-nous à: conferences@rcrconferences.org

Toutes les dernières infos sur notre site Web www.rcrcconference.org



